Madame, monsieur,

Vous allez être très prochainement contactés pour le changement du compteur électrique de votre habitation par un **compteur communicant « Linky »**.

Ce capteur, premier objet connecté imposé, permettra la collecte de données vous appartenant et qui ne sont pas nécessaires à ERDF quant à sa mission de fournisseur d'électricité.

En toute légalité, vous avez la possibilité de conserver et de protéger le compteur actuel en refusant la pose du capteur Linky.

Sachez que des **actions juridiques sont en cours**, sur le plan national, pour faire **respecter la liberté de chacun**. En attendant, des moyens malhonnêtes sont utilisés pour forcer la pose des capteurs Linky. Ne vous laissez pas abuser par les arguments souvent fallacieux utilisés.

Ainsi, pour les personnes dont **le compteur se trouve à l'intérieur** de l'habitation,

vous pouvez envoyer un courrier avec accusé de réception (exemple de lettre type au verso) et signaler votre refus lors de la tentative de prise de rendez-vous que vous déclinerez.

Pour les personnes dont **le compteur est à l'extérieur** du logement sur leur propriété, vous pouvez signifier votre refus par courrier avec accusé de réception. Ensuite, à vous d'empêcher la pose du Linky! (présence physique, construction autour du compteur, pancarte annonçant le refus...)

D'autres situations sont encore plus compliquées, c'est pourquoi **nous avons demandé aux maires** d'Autrans-Méaudre-en-Vercors, Engins, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier, Villard-de-Lans et Corrençon, qui en ont le pouvoir, **de retarder l'installation des compteurs sur leur commune.**

Nous souhaiterions qu'ils mettent en place des mesures pour s'assurer que le choix de chacun soit réellement respecté sur le terrain.

Pour le respect de la propriété, le droit à la déconnexion mais également contre les nuisances écologiques, économiques, sociétales et sanitaires qu'engendre une société toujours plus connectée et privée de consultation citoyenne,

Le collectif citoyen « Non au Linky » - Fréquences du Vercors

Informations sur notre stand, à la Foire Bio de Méaudre les 7 et 8 juillet 2018, ou sur notre blog : http://frequencevercors.canalblog.com
Contact par mail : frequences.vercors@gmail.com